

Avis de constitution

SOCIETE « AD TRANS EXPRESS ET LOGISTIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON KOUTE NON LOIN DU
CENTRE COMMERCIAL DE KOUTE VILLAGE, Lot 240, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AD TRANS EXPRESS ET
LOGISTIQUE »

Objet : Transport public de personnes et de
marchandises, achat et vente de véhicule, import-export,
commerce général

La participation directe ou indirecte de la
société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à
créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement
a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON KOUTE NON LOIN DU
CENTRE COMMERCIAL DE KOUTE VILLAGE, Lot 240, Ilot 20

Dirigeant(s) M DOUMBIA ALLASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01028 du 26/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05337/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

